

Texte de la communication sur Paul Robert

Titre de la communication :

Paul Robert ou la nouvelle tendance lexicographique

Son objectif : Créer dans la continuité.

Présenté par : Mme MERINE Kheira, maître de conférences à l'université de Mostaganem.

(spécialisée en sciences du langage).

Résumé :

Lexicographe autodidacte, Paul Robert a, après de longues années de travail, réussi à révolutionner le monde des dictionnaires en leur donnant cet aspect diversifié aussi bien du point de vue contenu que de celui de la structuration interne. Ainsi son premier ouvrage lexicographique repose sur une double structure : l'analogie et la nomenclature classée alphabétiquement. Il aura, ainsi abordé les termes lexicaux et leurs définitions en reprenant le schéma traditionnel (celui du Littré par exemple), ce qui répond, sur le plan sémantique, aux normes de l'ouvrage de référence, normes auxquelles obéit tout dictionnaire ; puis il ajoute à cela le caractère analogique qui constitue un rapport pouvant expliquer aussi bien l'aspect formel que l'aspect sémantique d'un terme. Par ailleurs, le rapport analogique peut, par extension, concerner le contexte d'emploi d'un terme (les emplois analogues) ; dans ce cas, il pourrait avoir tracé, précocement, la voie au Trésor de la langue française (tel qu'on le connaît actuellement)

L'apparition du dictionnaire des noms propres, a montré que Paul Robert veut marquer le monde de la lexicographie par ce qui lui est propre, car jusque-là, le nom propre a toujours partagé l'espace du dictionnaire avec le nom commun : chez Larousse, dans une partie réservée à la fin de l'ouvrage ; et chez Hachette, se mêlant au nom commun, suivant un ordre alphabétique. Avec ces apports (parmi tant d'autres, non cités), Paul Robert a marqué la lexicographie française en associant au caractère scientifique, un aspect pratique dans l'accès à l'information.

Mots clés : *lexicographie – dictionnairique – tradition – dictionnaire – production – innovation.*

Introduction

L'histoire nous a souvent montré que les grands hommes acquièrent leur grandeur par la force du travail auquel ils y ont cru et par lequel ils ont cherché à apporter un plus à l'héritage de l'humanité. Paul Robert est un de ceux-là. Il a consacré sa vie à la lexicographie alors qu'il était issu de mondes tout à fait différents : le monde de l'économie politique et celui du barreau. Non spécialiste en la matière, il s'est versé, en autodidacte, dans la confection de dictionnaires voulant apporter des modèles de formes et de contenus nouveaux, même si la tradition lexicographique est alors, en France, déjà bien connue et bien ancienne. De la tradition, il a pris la technique mise au service du centre d'intérêt, technique qu'il va reprendre selon des axes réajustés à sa manière pour répondre à tout ce qui manquait aux dictionnaires de son époque qui n'apportaient pas toujours les réponses dont il avait besoin.

1. Paul Robert et la tradition

Paul Robert a abordé le monde de la lexicographie en se choisissant une référence fortement reconnue pour sa valeur lexicographique de la langue française, à savoir celle du Littré. Ainsi, il appela sa société, dès le début de sa création « Société Littré Dictionnaires Le Robert ». Aussi, affiche-t-il, dès le départ, son appartenance à une école lexicographique dont le succès n'est pas des moindres et ce jusqu'à nos jours. Le Littré considéré comme étant l'un des plus grands dictionnaires du XIX^e siècle (avec Le Grand Larousse) est une réalisation qui perpétue la tradition des dictionnaires dont l'essor a commencé au XVI^e et au XVII^e siècle avec des orientations différentes. Si au XVI^e siècle, le dictionnaire avait pour usage d'aider le philologue et le traducteur (il se présentait souvent en version bilingue, latin/français surtout¹), au XVII^e siècle, il devient un outil d'apprentissage de la langue surtout française dont il sert à déterminer le vocabulaire avec son orthographe et son emploi, mais aussi un outil servant à la transmission de tous les savoirs dont se charge l'enseignement. Il n'est plus l'objet d'intérêt uniquement d'une élite d'érudits mais devient une nécessité pour un plus large public ce qui va démultiplier ses fonctions que Jean-Marc Kremer² détermine ainsi : « *Le dictionnaire devient [donc] pour son utilisateur, un référent sociolinguistique (comment parler ?), normatif (comment bien parler ?) et cognitif (pour apprendre)* »

Ces trois fonctions vont être celles que tout dictionnaire, par la suite respectera, améliorera et enrichira, même si dès ce siècle, se dessinèrent les deux grands aspects des dictionnaires à savoir : le normatif et l'encyclopédique, avec l'apparition de trois ouvrages fondamentaux quant à la fixation des normes lexicographiques, et qui sont :- Le « *Dictionnaire français* » de

¹ Tels ceux réalisés par les frères Estiennes et qui sont : - le « *Thésaurus linguae latinae* » (1531), - le « *Dictionnaire françois-latin* » (1540) qui a fait apparaître, d'après J-M. Kremer, pour la première fois le mot *dictionnaire* (avant on parlait de *Thésaurus*) avec 10 000 entrées.- Le « *Dictionnaire françois-latin ou les motz françois avec la manière d'user d'iceux, tournez en latin* », publié en 1539.

² du document PDF sur la lexicographie présenté par Jean-Marc Kremer téléchargé et consulté le 3/8/2010 www.orthophonistes.fr/upload/DO2-lexicographie.pdf

Richelet (1680) considéré comme « *la référence majeure de la lexicographie du XVIII^e siècle* »³, - le « *Dictionnaire de l'Académie française* » (1674), - le « *Dictionnaire Universel* » de Furetière (1690). A ce propos, Bernard Quemada explique que c'est « la voie ouverte simultanément aux ouvrages de type normatif ou de type encyclopédique »⁴

Le Littré va, deux siècles plus tard, se dessiner dans le sillage de cette tradition ; il va épouser le caractère normatif des grands dictionnaires qui l'ont précédé (tels que celui de Richelet mais surtout celui de l'académie française) et se faire une originalité par la diversité du contenu en exposant à la fois des définitions, des citations, des synonymes et des règles de l'usage. Cet aspect laisse penser à une quelconque influence du « *Dictionnaire françois* » de Richelet qui aligne dans son répertoire tout un ensemble d'éléments divers servant la langue tel que le montre son titre que nous présente Gilles Pétrequin (2009) « *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes, avec les termes les plus communs des arts et des sciences : le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française* »⁵ Ce dictionnaire, rejeté par l'académie française est pourtant reconnu comme étant l'ouvrage du « premier vocabulaire de la langue française fait sur un plan méthodique »⁶, c'est-à-dire, selon un mode de classement bien déterminé et qui est le mode de classement formel, donc alphabétique⁷

Ce plan méthodique va servir d'exemples à bien de dictionnaires dont celui du Littré dont on dira plus tard qu'il est « *le roman de la langue française* » (Ormesson)⁸, ou qu'il est « *clairement le dictionnaire de la langue classique où sont recensées les évolutions datées de la langue (avec les citations), en référant à des auteurs antérieurs à 1820* »⁹ C'est dire, à quel point la référence classique est en même temps le point de départ mais aussi l'orientation de l'ouvrage¹⁰. Par ailleurs, tous les linguistes reconnaissent qu'avec le Littré, a commencé une nouvelle ère pour les dictionnaires de langue, tant il est d'un contenu vaste et profond jamais égalé auparavant. Ce sont là les signes encourageants pour quelqu'un qui voudrait apporter du nouveau et du nouveau enrichissant tel que Paul Robert.

La tradition va aider P. Robert sur un autre plan, et c'est un autre dictionnaire du XIX^e siècle qui va en être à l'origine. Il s'agit du « *Dictionnaire analogique de la langue française, Répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots* » (1862)¹¹ de Prudence

³ ibid

⁴ ibid

⁵ Gilles Pétrequin (2009), Le dictionnaire français de Pierre Richelet (Genève, 1679/1680) – Etude de métalexigraphie historique.

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A9sar-Pierre_Richelet, consulté le 22/09/2010

⁷ Il faut rappeler que le mode de classement alphabétique a été appliqué, pour la première fois, par Robert Estienne dans son « *Thésaurus linguae latinae* ». L'autre mode de classement est le mode sémantique très utilisé dans l'Antiquité et la période moyenâgeuse.

⁸ Reverso, dictionnaire Littré en ligne ; <http://littré.reverso.net/dictionnaire-français/>

⁹ J-M. Kremer, op.cit.

¹⁰ L'emploi de l'expression « locution vicieuse », ou « à éviter », montre bien le caractère normatif du dictionnaire qui se range dans la tradition classique.

¹¹ Publié chez Larousse et A. Boyer en 1862 .

Boissière qui, influencé par le *Roget's Thesaurus* (1852)¹², apporta, à la lexicographie française, une nouvelle forme de classement qui se fait à partir de « mot-centre » (renvoyant à un thème) qui servira à repérer tous les mots qui lui sont « analogues » ; il se base ainsi, dans son répertoire, sur le concept d'analogie et non sur celui de synonymie. Ce dictionnaire est le premier dans son genre pour la langue française.

Et c'est ce nouveau caractère du classement lexicographique qui va, un siècle plus tard intéresser Paul Robert qui en prendra quelques aspects pour les intégrer dans son premier dictionnaire intitulé « *Le Dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française* » (1964).

Ainsi, Paul Robert, tout autodidacte qu'il était, s'est nourri de fortes substances traditionnelles, en matière de lexicographie, pour se lancer dans la confection de dictionnaires qui vont faire de lui une des plus prestigieuses références dans la lexicographie moderne de France.

2. Paul Robert : un grand lexicographe des temps modernes

2.1. Une détermination naissante

Dans la réalisation de son œuvre, Paul Robert a voulu se démarquer de ce qui existait en matière de lexicographie et cela pour répondre à des besoins ressentis intuitivement alors qu'il était encore étudiant, besoins qu'il décrit lors d'une émission à la TSR, comme suit :

« Je sentais qu'il me manquait un outil de travail me permettant de trouver les mots ignorés à partir des mots que je connaissais ¹³ » (Paul Robert)¹⁴

Les dictionnaires existants ont contribué en quelque sorte à la naissance d'une motivation qui s'affirmait de plus en plus à mesure que grandissait une sensation de besoin à assouvir, comme l'expliquent ces paroles :

« Les dictionnaires, toujours placés à portée de ma main, [...] m'étaient trop souvent d'un piètre recours. Ils m'aidaient bien à lever quelques hésitations sur l'emploi correct d'un mot ou d'une locution, mais quant à fournir le terme précis qui échappait à ma mémoire ou à ma connaissance il ne me fallait guère y compter, quelle que fût ma patience à le découvrir. » (Paul Robert)¹⁵

Cette sensation de besoin va être transformée en une sensation de manque handicapant qu'il voudrait redresser, corriger ou réparer, tel qu'on peut le constater à travers ces paroles :

« La difficulté de trouver des équivalents précis à mille termes techniques étrangers me faisait ressentir plus que jamais l'absence d'un dictionnaire français permettant de passer d'une idée simple à l'expression la plus adéquate, la plus juste et, comme disait la Bruyère, la seule qui soit la bonne « entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos

¹² Dictionnaire anglais réalisé par Roget Peter en 1852 ; Son principe est de classer les mots par thèmes consultables alphabétiquement.

¹³ Il illustre ses propos à l'aide de l'exemple suivant : « le mot *troglydite*, on l'aurait jamais trouvé au mot *caverne* »

¹⁴ Emission Carrefour, durée 15'51'' ; date :12-11-1968, sous forme de vidéo téléchargée des « Archives de la TSR » Audiovisuel Romand http://archives.tsr.ch/search?q_doc-id=personnalite-robert

¹⁵ Britannica « Les références culturelles d'aujourd'hui » www-britannica.fr/TESTrobert2.html

pensées » « . (P. Robert)

C'est ainsi que, la motivation grandissante, sa détermination à créer quelque chose de nouveau qui répondrait à bien des attentes, commençait à germer en donnant naissance aux premiers balbutiements d'un travail qui sera plus tard, l'un des plus grandioses qu'a connu la lexicographie contemporaine.

:

« L'idée de mon futur dictionnaire commençait à acheminer en moi, à mon insu, dès ce moment je compulsais fréquemment le vieux Littré et les six volumes du Larousse du XXème siècle, mais je n'y trouvais généralement pas ce que j'y cherchais, c'est-à-dire les associations des mots les uns avec les autres... C'est de cette époque que datent mes premiers essais de classement des mots par associations d'idées, autour de quelques thèmes. » (Paul Robert)¹⁶

2.2. De l'intuition à la recherche méthodique.

S'entourant d'une équipe de connaisseurs dont Alain Rey¹⁷, Paul Robert a montré le souci de suivre les normes lexicographiques afin que son produit réponde au schéma reconnu aussi bien par la grande institution académique que par l'opinion en général. Ainsi, laisse-t-il sentir l'influence de grands classiques tels que le Littré.

Cette influence, il la reconnaît lui-même en ce sens où comme pour le Littré, il utilise un large panorama d'écrivains dont les citations vont servir à éclairer sur les définitions des mots mais aussi sur leurs différents emplois. Se reconnaissant comme « *un modeste successeur du Littré* » (P. Robert)¹⁸, il affirme avoir étudié ce qui a été fait précédemment non seulement pour en puiser des notions mais pour faire mieux, comme le montrent ces paroles enregistrées par la TSR : « *pour faire mieux que les autres, il faut d'abord savoir ce qu'ils ont fait* » (P. Robert)¹⁹

Néanmoins, et c'est là où réside le génie de cet homme, il ne s'est pas limité aux auteurs classiques français les plus renommés ; il a, au contraire *réhabilité*, en quelque sorte certains auteurs qui ont été, d'après lui, « *délaissés ou ignorés par Littré* », des auteurs qui ne sont pas « *parmi les plus connus* » considérés comme étant « *mineurs* » et qui pourtant « *influencent énormément la langue française* », tels que « *Alexandre Dumas* »²⁰

De même, reconnaît-il, qu'il s'est intéressé à des auteurs francophones, non français, des belges, des suisses, des canadiens et autres comme par exemple « *Blaise Cendrars, Saussure...* »²¹

Cet élargissement de l'horizon dans le dépouillement des œuvres littéraires donnant à son répertoire une somme de données aussi bien nombreuses que variées lui a permis d'arriver à une vérité, la sienne, dont il fait part à travers les mots suivants : « *La source principale des associations d'idées réside dans la définition des mots* » (P. Robert). Ce qui éclaire sur la nouvelle pratique lexicographique pour laquelle il a opté, à savoir le classement alphabétique

¹⁶ ibid

¹⁷ Linguiste, lexicologue et lexicographe français. (1928)

¹⁸ Archives TSR. Op.cit.

¹⁹ Ibid.

²⁰ IBID

²¹ ibid

avec pour base le concept d'analogie qui n'exclut pas celui de la synonymie. En somme c'est mettre en une seule pratique plusieurs techniques qui ont valu à son premier dictionnaire la consécration qu'il a connue.

3. Paul Robert : lexicographe et dictionnariste

Se basant sur les travaux de Bernard Quemada, Jean Pruvost apporte des précisions pour distinguer entre les deux notions de lexicographie et de dictionnairique, toutes deux nécessaires pour la réalisation d'un « bon dictionnaire ».. Ainsi détermine-t-il, à travers cette distinction la fonction du lexicographe par rapport à celle du dictionnariste. Le lexicographe, explique-t-il :

« s'assimile au chercheur, seulement préoccupé par la rigueur scientifique de son analyse et de sa description lexicale, sans se préoccuper des contraintes inhérentes à l'élaboration et à la diffusion du dictionnaire en tant que produit vendu. »²²

Quant au dictionnariste, il est :

« celui qui doit tenir compte de toutes les contraintes relevant de l'élaboration d'un produit défini et Vendu sur un marché donné, il doit donc en garantir l'exécution en fonction des contraintes de prix Et de diffusion, en tenant compte des délais d'élaboration. »

Paul Robert a dès 1948, pensé à un abrégé du grand Robert qu'il appellera le Petit Robert. Conscient du marché de son époque (dominé par le Petit Larousse et même Quillet), il décida d'imposer son produit à une plus large échelle en procédant à une forme contractée mais non diminuée du Grand Robert dans laquelle il estime voir le travail sur l'analogie compenser l'absence d'illustration (que le le Larousse présente dans ses produits). Cette préoccupation du chercheur praticien, il l'expose sous formes de manuscrits lors du développement du Petit Robert. Nous en présentons, ci-dessous, quelques extraits :

« Le Petit Robert doit se distinguer nettement de ses concurrents, par le format, le choix du papier Et des caractères. Les premiers calculs permettent déjà d'envisager :

- Quatre fois plus de textes que le petit Larousse, c'est-à-dire trois fois moins que le Grand Robert.
- Ce résultat sera obtenu grâce aux colonnes (21x 6,5) au nombre de page de papier fin (1600 ou 1800 pages), à l'adoption d'un caractère 6 (gain de 400 pages supplémentaires.
- Une page du Petit Robert contiendra autant de signes que 5/9 du Grand, c'est-à-dire, presque Autant de signes, page pour page,, déduction faite des citations. »²³

En plus de l'aspect pratique dans l'élaboration du produit, P. Robert a marqué son talent de dictionnariste en fixant des délais de production en fonction des recettes et de l'exigence du temps ; c'est ce qu'il explique dans le passage suivant :

« Le financement du Petit Robert dépendant uniquement des recettes du grand, il est indispensable de raccourcir les délais d'élaboration et de publication. Les frais de rédaction doivent s'étendre sur 12 à 18 mois au maximum . »²⁴

²² Jean Pruvost, « Les dictionnaires de la langue française : une histoire et une dynamique »in Le Musée virtuel des dictionnaires http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/histoire_dico/mvd_dictionnairique_dico.html Consulté le 24/09/2010

²³ Fondation Paul Robert :Biographie-vie <http://www2.unil.ch/paulrobert/images/ill.p.o08-4.big.jpg> , consulté le 24/09/2010

²⁴ ibid

Avec le Petit Robert, une grande voie vers la production variée mais aussi abondante s'ouvre à l'entreprise Robert qui publiera, outre des dictionnaires français, des dictionnaires bilingues français-anglais, après un accord signé avec la maison Collins (le Robert-Collins)

Conclusion

En même temps lexicographe et dictionnariste averti, P. Robert a marqué le XX^{ème} siècle par l'immensité de son œuvre d'une qualité reconnue par toutes les tranches de la vie intellectuelle. Il constitue un monument pour la culture française contemporaine et une référence pour toutes les recherches sur la confection des dictionnaires.

Continuateur de la tradition, il a toujours eu comme but d'apporter à ce qui existait déjà les aspects manquants ; son travail, il l'a voulu innovateur s'ouvrant vers le monde moderne en décloisonnant les catégories, les pratiques et les classes. Dans ce sens, il a bien marqué son œuvre par son humanisme débordant et son amour pour la perfection.

Bibliographie et sitographie

Britannica « Les références culturelles d'aujourd'hui » www-britannica.fr/TESTrobert2.html

Fondation Paul Robert :Biographie-vie <http://www2.unil.ch/paulrobert/images/ill.p.o08-4.big.jpg> , consulté le 24/09/2010

Kremer, J-M, *La petite histoire des dictionnaires* [www.orthophonistes.fr/upload/DO2-Lexicographie](http://www.orthophonistes.fr/upload/DO2-Lexicographie.pdf), PDF, consulté le 10/8/2010

Le Littré en ligne http://littré-reverso.net/dictionnaire_français/

Nouveau Petit Robert – 1993

Pruvost, Jean (2003): « Paul Robert : de la passion des mots à un grand architecte de la

Lexicographie »- Les Dictionnaires le Robert – Les Presses de l'université de Montréal. (Octobre 2003)

Pruvost, Jean (2005), «Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI^{ème} siècle » Dictionnaires et innovation, Etudes de linguistique appliquée n0 137, pp. 7-37.

Pruvost, Jean ,« Les dictionnaires de la langue française : une histoire et une dynamique »in Le Musée virtuel des dictionnaires http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/histoire_dico/mvd_dictionnairique_dico.html Consulté le 24/09/2010

Quémada, Bernard « Du glossaire au dictionnaire » – *Cahiers de lexicologie* n20, pp 97-128

Rey, Alain (2000), *Encyclopédies et dictionnaires*, Que sais-je ? – PUF

Vidéo en ligne de l'émission Carrefour, durée 15'51'' ; date :12-11-1968, sous forme de vidéo téléchargée des « Archives de la TSR » Audiovisuel Romand
http://archives.tsr.ch/search?q_doc-id=personnalite-robert